



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musée du Quai Branly

Question écrite n° 8323

Texte de la question

M. Jean Gaubert attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir de l'actuel Musée national des arts africains et océaniques de la porte Dorée. En effet, à la fin du mois de janvier 2003, il est prévu le départ des collections de ce musée vers le futur musée du quai Branly. Il lui demande donc quel sera l'avenir de ce bâtiment, témoin de l'histoire de notre pays et des liens que nous avons tissés avec les continents africain et océanien.

Texte de la réponse

L'aquarium, actuellement partie intégrante du Musée national d'art d'Afrique et d'Océanie, reste sur place, où les collections vivantes continueront à être présentées au public toujours très nombreux. Par ailleurs, le bâtiment de la porte Dorée accueillera dès avril 2003 les personnels du Musée des monuments français et de l'Institut français d'architecture. Cet hébergement provisoire devrait durer jusqu'à la fin du chantier de la cité de l'architecture et du patrimoine au palais de Chaillot. Soucieux de trouver un nouvel usage pour ce bâtiment emblématique de l'architecture des années 1930, le ministre de la culture et de la communication a confié à Mme Béatrice Salmon, directrice des musées de l'Union centrale des arts décoratifs, une étude sur la faisabilité d'un musée des arts décoratifs. Ses conclusions seront remises très prochainement au ministre.

Données clés

Auteur : [M. Jean Gaubert](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8323

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2002, page 4725

Réponse publiée le : 24 février 2003, page 1403